



Marseille, le 22 janvier 2010

Objet : **Création du Réseau I3R PACA,**
*Réseau des Intervenants respectant le **Référentiel Régional** sur la prévention des Risques psychosociaux en PACA.*

Affaire suivie par :

PJ : Liste des consultants du réseau
Référentiel d'engagement

Le comité de pilotage :

G. CATSIVELAS,
geraldine.catsivelas@direccte.gouv.fr
F. NESA,
florence.nesa@cram-sudest.fr
C. CARMIGNANI,
c.carmignani@anact.fr

Madame, Monsieur,

Afin de conforter la dynamique régionale, et faciliter la mise en œuvre concrète de la démarche d'évaluation des risques psychosociaux dans les entreprises, la DIRECCTE PACA, la CRAM-SE et ACT Méditerranée ont réalisé un recensement des ressources régionales susceptibles d'accompagner les entreprises sur le champ des risques psychosociaux, et mis en place un comité de pilotage.

Les 31 consultants référencés constituent depuis le 8 septembre 2009 le réseau des Intervenants respectant le **Référentiel Régional** sur les Risques psychosociaux, dénommé **réseau I3R PACA**. Tout consultant appartenant au réseau est tenu de respecter les principes d'intervention en entreprise définis par le comité de pilotage

Ce réseau permet de proposer un **appui aux entreprises** sur le champ des risques psychosociaux et a pour objectif de créer un **espace d'échange et de travail** dynamique entre les consultants et les institutionnels autour de ces risques.

Le réseau repose sur l'engagement des consultants, qui sont seuls responsables de la qualité de leurs interventions. Le choix du consultant appartient à l'entreprise, qui doit bien évaluer ses besoins, et peut contacter le comité de pilotage en cas de besoin.

La liste actuelle des consultants du réseau peut évoluer ; le comité de pilotage examinera une fois par an les nouvelles candidatures.

L'ensemble des documents et des travaux produits par le réseau I3R est **disponible sur le site www.sante-securite-paca.org, rubrique savoir > risques psychosociaux.**

Par la mise en place et l'animation de ce réseau, nous souhaitons avoir contribué à l'appui des acteurs de l'entreprise dans la mise en œuvre de leur démarche de prévention des risques psychosociaux.

Le Directeur Régional des
Entreprises,
de la Concurrence,
de la Consommation,
du Travail et de l'Emploi

Muriel GAUTIER

Le Directeur des Risques
Professionnels
Caisse Régionale d'Assurance
Maladie du Sud Est

Gérard MOUGEL

Le Directeur
ACT Méditerranée
et délégué régional ANACT

Yves Michel NALBANDIAN